

LE PETIT FRANCVILLOIS

Été 2022

Sommaire

- **Bibliothèque Municipale**

- **Actualités**

 - Extinction partiel de l'éclairage public

 - Travaux

 - Dons pour l'Ukraine

 - Commémorations

 - Fête de la musique

 - Feu d'artifice du 13 juillet

 - Accueil nouveaux arrivants et nouveaux nés

 - Ecole - Capteurs CO2

 - Autour d'un café

- **Environnement**

- **Informations pratiques**

 - Point d'apport volontaire

 - Benne déchets verts

 - Busage

 - Destruction nids de frelons

 - Recensement citoyen

 - Fibre

 - Urbanisme

 - Déchèterie

- **Calendriers**

- **Semaine Bleue**

- **Snack**

- **Civisme**

- **Récréation**

INFOS PRATIQUES MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00 - 17h00

Mardi au vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Téléphone : 02.54.96.42.27

Courriel :

mairie.villefranche.sur.cher@
wanadoo.fr

Adresse postale :

11, Rue Emile Filloux
41200 Villefranche sur Cher

Bibliothèque Municipale

Exposition

Une sélection des photos du concours « Animaux sauvages de Villefranche », qui a eu lieu du 15 mai au 15 juin, sera à admirer dans la grande salle de la Bibliothèque **du 21 juin au 17 septembre 2022.**



Ciné Bibliothèque

Le film de Laurent Charbonnier « **Loir-et-Cher naturellement** » sur la faune et la flore de notre département sera projeté à la bibliothèque le vendredi 24 juin 2022 à 18 h.

Villefranche d'autrefois

Il y a plus de 200 ans, en 1812, l'armée Française envahit la Russie. L'empereur Napoléon Bonaparte et la grande armée iront jusqu'à Moscou. C'est le sujet du magnifique roman historique « Guerre et paix » de Léon Tolstoï que vous pouvez emprunter à la bibliothèque.

Ils seront très nombreux à ne pas revenir, à cause aussi du froid de l'hiver. Parmi les rares français qui ont participé à cette expédition et en sont revenus, il y a un natif de Villefranche, Joseph ROGER. Il y perdra malheureusement ses orteils à cause du gel.

Après la dernière défaite de Napoléon à Waterloo en 1815, Joseph ROGER mettra fin à sa carrière militaire et se consacrera à sa commune de Villefranche dont il sera maire de nombreuses années, de 1816 à 1831 puis de 1840 à 1848, année de sa retraite à 80 ans. Une vitrine lui est consacrée à la bibliothèque ainsi qu'une plaque de marbre, visible sur sa maison natale en face de la boulangerie.



EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Quand et où ?

Courant avril, la commune a procédé au début de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin.

Les voies suivantes restent allumées en fonction de leurs types (départementales) ou d'usages particuliers (vidéosurveillance) :

- D976 et la D922
- La gare
- Rue du 8 Mai
- Rue Marcel Renaud
- Rue Émile Filloux
- Zone de la Bézardière
- Rue des Chantelettes

Protégeons la nature - Economisons de l'énergie

Travaux

De nouveaux jeux ont été installés récemment sur la commune :

- rue du Tertre : toboggan et balançoire ont fait leur arrivée sur l'aire de jeux
- au foyer municipal : un jeu de grimper a été ajouté pour compléter l'aire de jeux déjà en place
- en Maternelle : petit pont, cabane en bois et jeux à ressort.



Le service technique a également installé de nouvelles tables de pique-nique pour vous permettre de profiter des espaces verts de la commune :

- une située rue du Tertre
- deux autres à la plage de Villefranche.

Quelques travaux ont également été réalisés au Bar de la plage pour donner un petit coup de neuf à ce lieu si agréable :

- agrandissement de la terrasse extérieur
- mise en peinture de la nouvelle structure
- installation de l'éclairage au niveau de la piste de danse extérieure
- mise en place d'une rampe béton pour accès au WC du Bar de la plage
- création d'une clôture en bois par le service technique
- réfection du chemin calcaire menant à la plage.



Dons pour l'Ukraine

Une collecte a été mise en place les 12 et 14 mars 2022 par la commune pour venir en aide au peuple Ukrainien.

Durant les 2 après-midis dédiés à cette collecte, nous avons pu récolter des centaines de dons (produits d'hygiène, dispositifs médicaux, matériels destinés aux enfants et aux bébés etc.) qui ont été apportés par les Francvillois et par les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance (RAM).

Les services techniques ont ensuite déposé tous les dons auprès de la Protection Civile de Blois qui a géré toute la partie logistique autour du transport et de la distribution de l'ensemble des collectes.

Nous réitérons notre reconnaissance aux nombreux donateurs, bénévoles et agents municipaux. Merci d'avoir répondu présent.



Commémorations

C'est en public que nous avons pu cette année de nouveau, vivre les différentes cérémonies commémoratives de ce début d'année.

Le 23 avril s'est tenue la commémoration pour les victimes de la déportation, en présence du souvenirs français et de deux porte-drapeaux. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts situé rue André Dabert.

Le 8 mai s'est déroulée la commémoration de la victoire de la Seconde Guerre mondiale. Le Maire, accompagné du conseil municipal et des Anciens Combattants, a célébré le 77ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 en déposant une gerbe au



pied des monuments aux morts situés sur la commune. A la fin de cet hommage, tout le monde a pu partager ensemble le verre de l'amitié à l'Espace Sologne.

Le 18 juin aura lieu la cérémonie de Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940. Cette cérémonie débutera à la place de l'église et sera suivie d'un vin d'honneur servi à la mairie.

Actualités

Fête de la musique



La fête de la Musique aura lieu cette année le 18 juin 2022 à partir de 19h en partenariat avec Le bar de la plage Chez Tulia.

L'ambiance sera assurée par Rodrigues animation, des démonstrations de danse latine auront lieu tout au long de la soirée sous la direction de Sandra, professeure de danse de l'association Gym Détente Francvilloise.

Sur place buvette et restauration sur le pouce seront proposés (pensez à réserver auprès du bar de la plage pour avoir vos places assises).

Nous espérons vous voir nombreux pour cette occasion!

Feu d'artifice du 13 juillet



La commune sera en fête le 13 juillet pour la Fête Nationale.

La soirée débutera à 22h15 par la retraite aux flambeaux au son de la Banda qui mènera le cortège jusqu'à la plage de Villefranche où le traditionnel feu d'artifice sera tiré à 23H00.

La fête se poursuivra ensuite au Bar de la plage où tout sera prévu pour vous faire passer un bon moment en musique avec DJ RICO.



A noter dans vos agendas!

Accueil nouveaux francvillois et nouveaux nés

La municipalité organise un temps de rencontre avec les nouveaux arrivants ainsi qu'avec les nouveaux nés et leurs parents le 23 septembre 2022 à 19h.

C'est l'occasion de vous souhaiter la bienvenue sur la Commune et de vous présenter l'équipe municipale et ses services.

Un verre de l'amitié est proposé pour clôturer cette cérémonie, ce qui permet à chacun d'échanger en toute convivialité.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie afin de recevoir l'invitation à cette cérémonie*

- Téléphone : 02.54.96.42.27
- Courriel : Mairie.villefranche.sur.cher@wanadoo.fr
- Adresse postale : 11 rue Emile Filloux 41200 Villefranche sur cher

*Participation à cette cérémonie uniquement sur invitation

Ecole - Capteurs CO2



Afin de garantir au maximum la sécurité des enfants, la municipalité a procédé en fin d'année 2021 à l'installation d'un détecteur de dioxyde de carbone dans chaque classe des écoles.

Les capteurs permettent de connaître le taux de CO2 dans une pièce et indique aux enseignants à quel moment il est nécessaire d'aérer leur salle de classe.

Autour d'un café

Rencontrons-nous tous les premiers samedis de chaque mois pour échanger ensemble autour d'un café et de viennoiseries en toute simplicité.

La rencontre se déroule de 10h00 à 12h00 à la bibliothèque et le moment est toujours apprécié de tous.

N'hésitez pas à venir pousser la porte pour donner directement votre point de vue, poser vos questions, discuter...



Attention exceptionnellement, il n'y aura pas de rencontre en juillet, août et septembre mais nous nous retrouvons dès le 01/10/2022.

Environnement



Les premiers recensements de l'Inventaire de la Biodiversité Communale de Villefranche ont été réalisés. Il a été relevé les groupes suivants :

- les chauves-souris avec 8 espèces recensées
- 64 espèces d'insectes rencontrées (2 passages sur trois prévus pour les insectes ont été réalisés)
- 3 espèces de rapaces nocturnes ont été répertoriés.

Pour 2022, il reste à faire l'inventaire :

- des amphibiens : grenouilles, crapauds, tritons et salamandres
- des oiseaux
- un passage printanier pour les insectes
- des plantes.

Sologne Nature Environnement en profitera aussi pour noter toutes autres observations (sur les reptiles par exemple).

A ce jour, 5 animations sont prévues dans le cadre scolaire avec les écoles de Villefranche mais également 5 animations « grand public » :

- samedi 19 mars : balade "Eveil de la nature" qui a rencontré un beau succès
- vendredi 24 juin en soirée : pique-nique le long du canal
- jeudi 6 octobre : semaine bleue avec la bibliothèque
- mardi 22 novembre au soir : restitution IBC
- samedi 05 novembre matin : balade entre le Cher et le Canal sur le thème " zones humides".

Opération Havre de Paix pour la loutre d'Europe

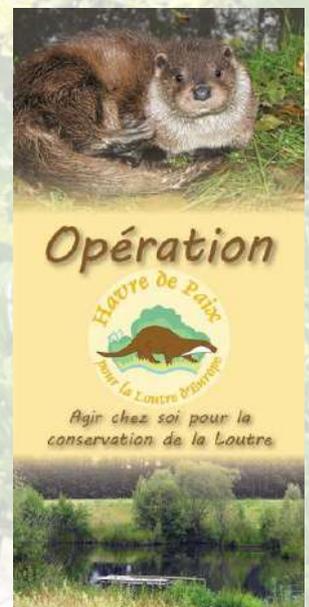
Ce projet, mené en partenariat avec Sologne Nature Environnement et le Conseil départemental du Loir-et-Cher et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, se compose de deux phases :

Première phase :

- étude de la fréquentation de la loutre sur la plage de Villefranche à l'aide de prospection mensuelle
- mise en place d'une convention avec la Mairie de Villefranche

Deuxième phase :

- améliorer le potentiel d'accueil du Havre de Paix : chantier d'arrachage de la Jussie dans le bras mort de la plage
- installation de deux catiches sur le site. Cette action se fera par l'organisation de chantiers bénévoles par Sologne Nature Environnement avec différents publics (étudiants en BTS Gestion Protection de la Nature, école primaire ou grand public)



Informations pratiques

Point d'apport volontaire



Pour des raisons de sécurité (câbles électriques situés au-dessus) le point d'apport volontaire implanté rue de la Grange au Rouge a été déplacé rue du Tertre.

Benne déchets verts

La benne de la commune est mise à disposition des habitants de Villefranche **uniquement pour évacuer les déchets verts**. Les agents du service technique vous déposeront la benne le vendredi pour la récupérer le lundi.

Le tarif est de 50€ TTC pour le week-end.

Vous pouvez prendre contact avec la mairie pour davantage de renseignements.



Busage

Si vous souhaitez buser le fossé devant votre propriété pour la création d'une entrée pour une construction (le 6 premiers mètres linéaires sont gratuits **uniquement dans ce cas**), pour l'élargissement d'une entrée existante, le remplacement de buses cassées ou anciennes..., vous pouvez retrouver le formulaire de demande de busage sur le site de la commune : www.villefranchesurher.com dans l'onglet Informations diverses.

Le tarif est de 50€ TTC le mètre linéaire incluant la fourniture et la pose de buses et regards.

Destruction nids de frelons

Dans le cadre de ses compétences, la CCRM a mis en place un dispositif afin de lutter contre l'invasion de frelons européens ou asiatiques.

Tous les particuliers, habitant le territoire, peuvent bénéficier de ce dispositif. Les professionnels, administrations diverses et associations ne sont pas éligibles.

COMMENT EN BÉNÉFICIER :

une fois la prestation réalisée par un professionnel de la désinsectisation, il vous suffit d'adresser au Président de la communauté de communes : une lettre de demande de remboursement, une copie de la facture reçue à votre nom mentionnant la destruction d'un nid de frelons et un relevé d'identité bancaire à votre nom.

Votre demande ainsi que les pièces justificatives devront être envoyées à l'adresse suivante :

M. Le Président - CCRM
La Collégiale
Impasse des Vieux Fossés - BP 31
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

ou par email : direction.generale@ccrm41.fr



Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site internet de la mairie.

Informations pratiques

Recensement citoyen

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

Logo JDC OBJECTIF CITOYEN LE BAPTÊME DE CITOYENNETÉ
Logo SGF

Chaque jeune français âgé de 16 ans doit se faire obligatoirement recenser.

Ce recensement se fait en mairie en vous munissant :

- de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport valide
- du Livret de famille
- d'un justificatif de domicile.

Il sera remis au jeune une attestation de recensement qu'il devra présenter lors de certaines démarches : inscription aux examens (BEP, BAC, Permis de conduire) ou aux concours administratifs organisés par l'administration fiscale.

Le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il permet également à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Fibre

Si vous souhaitez savoir à quelle période vous serez raccordable à la fibre, vous pouvez aller sur le site :

www.valdeloirefibre.fr

Le déploiement dans notre commune est prévu sur 2022-2023.



Calendrier

Samedi 18 juin 2022

*Commémoration de
l'appel du 18 juin 1940
du Général de Gaulle*

Samedi 18 juin 2022

Fête de la Musique



Mercredi 13 juillet 2022

Feu d'Artifice



Vendredi 23 septembre 2022

*Accueil Nouveaux
Francillois et
Nouveaux-Nés 2021*

Samedi 24 septembre 2022

Nettoyons la nature



Du 3 au 9 octobre 2022

Semaine bleue

Vendredi 11 novembre 2022

*Commémoration de
l'Armistice de la
Première Guerre
Mondiale*

Samedi 10 décembre 2022

*Distribution des colis
de Noël pour nos
aînés*

Samedi 17 décembre 2022

Fête de Noël



Semaine bleue

**SEMAINE
BLEUE**
Séniors et heureux !

Le traditionnel repas de la Semaine Bleue se déroulera le mercredi 5 octobre 2022. La commission communication est actuellement en train d'organiser les autres manifestations de cette semaine dédiées aux séniors qui aura lieu cette année du 03 au 09 octobre 2022.

Nous souhaitons vous informer que les inscriptions se dérouleront le 6 et 7 septembre 2022 de 10h00 à 12h00 à la mairie.



Calendrier

Calendrier 2^{ème} Semestre 2022 Déchets Ménagers Commune de Villefranche-Sur-Cher

Pour plus d'information : Tél : 02 54 94 41 71 – Site internet : www.ccrm41.fr



	Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
	V	S	L	M	J	V	S	D	M	M	J	V
1	●		▲					1 S				1 J ●
2						●		2 D		▲		2 V ●
3								3 L	▲			3 S
4	▲							4 M	▲			4 D
5				●				5 M				5 L ▲
6						▲		6 J	●			6 M
7								7 V	●	▲		7 M
8	●		▲			●		8 S				8 J
9								9 D				9 V ●
10								10 L	▲			10 S
11								11 M				11 D
12								12 M		●		12 L ▲
13								13 J				13 M
14								14 V	●	▲		14 M
15	●							15 S				15 J ●
16								16 D		▲		16 V ●
17								17 L	▲			17 S
18								18 M	▲			18 D
19								19 M				19 L ▲
20								20 J	●			20 M
21								21 V	●	▲		21 M
22	●							22 S				22 J
23								23 D				23 V ●
24								24 L	▲			24 S
25								25 M				25 D <i>Férié</i>
26								26 M				26 L ▲
27								27 J				27 M
28								28 V	●	▲		28 M
29	●							29 S				29 J ●
30								30 D		▲		30 V ●
31								31 L	▲			31 S

Légende par secteur de collecte :

Villefranche-Sur-Cher :

- Collecte des ordures ménagères : ●
- Collecte du tri sélectif : ●

Secteur Petit Camion* :

- Collecte des ordures ménagères : ▲
- Collecte du tri sélectif : ▲

Rappel

- Collecte entre 4h et 20h. Sortez votre poubelle la veille au soir.
- En période de travaux, déposez votre poubelle en dehors de la zone de travaux.
- En cas d'intempérie hivernale, laissez votre poubelle présentée à la collecte.

Attention :

Décalage de collecte les jours fériés :

- Les collectes à la suite d'un jour férié, sont systématiquement reportées.



*Liste des rues, ruelles et Lieux-dits collecte Petit-Camion : Rues : de Villebrette, Marcel Gère, de la Chevrotterie, de l'Albodrière, de la Marcotière, des Peupliers, des Gravouilles, de la Croix Bausier ; Ruelle à Chabrolles ; Lieux-dits : la Marcotière, le Montauger.

Snack

Pas envie de cuisiner, soirée imprévue entre amis, vous trouverez sûrement une idée de repas grâce à nos restaurateurs ambulants ou permanents :



- **LE PETIT CREUX**
76, avenue Joliot Curie
Du mercredi au dimanche
18h - 21h



- **LE SHADÉEN**
Parking derrière le boucher
Le dimanche soir

Café du Centre PMU

- **LE CAFE DU CENTRE**
1, avenue de Verdun
Du lundi au vendredi
7h - 19h
Le samedi : 7h - 14h

Civisme

Avec les beaux jours, reviennent les travaux de jardinage et de bricolage. Pour ne pas gêner votre voisinage, faites attention aux horaires :

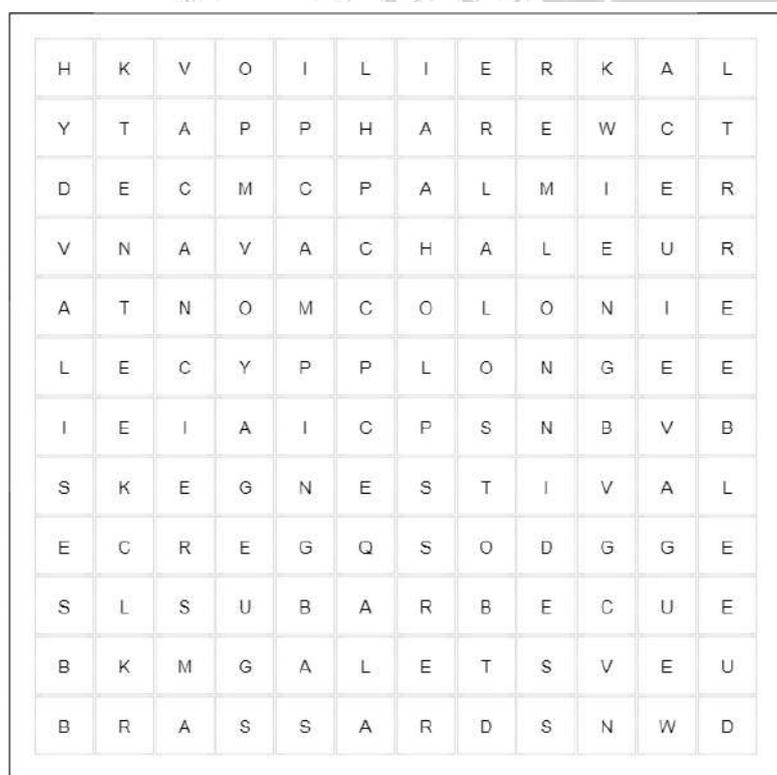
- du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 & 14h30 - 19h00
- le samedi : 9h00 - 12h00 & 15h00 - 19h00
- le dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00



Afin de maintenir les trottoirs, chemins piétons et rues propres, je pense à nettoyer devant chez moi et à ramasser les objets tombés des poubelles.



Jeux



BARBECUE	BRASSARDS
CAMPING	CHALEUR
COLONIE	ESTIVAL
GALETS	PALMIER
PHARE	PLONGEE
TENTE	VACANCIERS
VAGUE	VALISES
VOILIER	VOYAGE



Recette d'été : le Guacamole



Ingrédients :

- | | | |
|-------------|----------------------------------|-----------------|
| * 2 Avocats | * 1/2 Oignon rouge | * 1 Citron vert |
| * 2 Tomates | * Quelques feuilles de coriandre | |
| * Tabasco | * Paprika doux | * Fleur de sel |

1. Presser le citron vert.
2. Récupérer la chair des avocats dans un saladier et verser le citron vert dessus.
3. Ajouter quelques gouttes de Tabasco (en fonction de votre goût, plus ou moins épicé !) et 1/2 cuillère à café de paprika. Saler à votre convenance.
4. Couper les tomates en petits cubes et ciseler le 1/2 oignon et la coriandre. Mettre ces ingrédients dans le saladier.
5. Ecraser le tout. A servir frais à l'apéritif avec des tortillas chips.

Villefranche sur Cher



RESTEZ INFORMÉ



PANNEAU POCKET :
en téléchargeant gratuitement l'application



LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE :
www.villefranchesurher.com



FACEBOOK :
www.facebook.com/Mairie-de-Villefranche-sur-Cher

Directeur de publication :
Bruno Maréchal

Equipe de rédaction :

Agnès Alain
Nelly Michel
Christelle Carole
Nathalie Virginie
Angélique

IMPRIMÉ PAR
SAXOPRINT

